

**Compte-rendu de la réunion des
délégués du personnel du 25 novembre 2015**

Présents : JC. Abry, B. Martin, L. Martinez, P. Charvolin-Volta.

Invitée : M. Decouz,

La réunion se tient au siège social à Ecully.

Une question : discussion relative aux modalités d'évolution de carrière et de revalorisation salariale des personnels permanents.

Réponse de la Direction :

La Direction a présenté en séance un projet de grille « indicative » simplifiée, en supprimant des grades devenus obsolètes. Les salariés concernés par ces suppressions de grades ont tous été repositionnés sur des grades supérieurs existants (ou de corps pour certains) en adéquation avec leurs compétences et leur poste actuel.

Les membres de la DUP doivent se prononcer à ce sujet, afin que la Direction puisse informer et reclasser les personnes concernées.

Concernant le processus d'évolution, la Direction doit clarifier le fonctionnement de la condition de l'ancienneté ; ce point sera traité lors de la prochaine réunion.

La réunion suivante aura lieu le lundi 14 décembre à 14h00.

A Ecully, le 2 décembre 2015.
Bénédicte MARTIN
Présidente du Directoire